

La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un **renforcement de l'action pédagogique et éducative** dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

LA POLITIQUE D'ÉDUCATION PRIORITAIRE REPOSE SUR DES PRINCIPES CLAIREMENT AFFIRMÉS LES PRINCIPES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

• Une priorité pédagogique

Les réussites observées montrent que c'est principalement dans le quotidien des pratiques pédagogiques et éducatives que se joue la réussite scolaire des élèves issus des milieux populaires. Une approche systémique inscrite dans la continuité des parcours est essentielle. C'est l'esprit du référentiel de l'éducation prioritaire qui offre aux personnels des repères solides, fiables et organisés, issus de l'expertise des personnels, de l'analyse de l'inspection générale et des travaux de recherche. Les projets des réseaux doivent se fonder sur ce référentiel qui est à la disposition de tous.

• Le travail en équipe, la réflexion et la formation soutenus

Les pratiques professionnelles doivent se construire et se réfléchir collectivement pour mieux répondre aux besoins des élèves et des personnels qui seront mieux accompagnés et régulièrement formés. Dans les REP+, les obligations de service des enseignants du premier et du second degré ont été modifiées afin de tenir compte du temps à consacrer au travail en équipe, nécessaire à l'organisation de la prise en charge des besoins particuliers des élèves qui y sont scolarisés, aux actions correspondantes ainsi qu'aux relations avec les parents d'élèves.

Dans ces REP+, le temps enseignant est organisé différemment grâce à une pondération dans le second degré et à 18 demi-journées remplacées dans le premier degré. Trois décrets précisent cette évolution des obligations de service des enseignants exerçant en REP+.

Enseigner en éducation prioritaire

Être enseignant en REP, c'est intégrer une équipe motivée qui met en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes pour répondre aux besoins spécifiques des élèves scolarisés de ces territoires et s'adapter à leurs difficultés.

- Travail collectif, dialogue avec les parents, accompagnement des enseignants: l'éducation prioritaire au quotidien
- Prendre part à des initiatives pédagogiques collectives
- Des avantages pour la carrière
- Pour plus d'informations : consulter devenirenseignant.gouv.fr

Éducation prioritaire : un site national de référence. www.reseau-canope/education-prioritaire

Ce site rassemble :

- des informations institutionnelles
- des ressources pédagogiques validées
- des références à des travaux de recherche
- des repères historiques
- des données nationales et internationales

Organisé autour des priorités du référentiel de l'éducation prioritaire, il donne une visibilité au travail des équipes des réseaux et des services déconcentrés

- ↻ Maîtriser le lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement
- ↻ Conforter une école bienveillante et exigeante
- ↻ Coopérer avec les parents et les partenaires
- ↻ Favoriser le travail collectif
- ↻ Soutenir, former et accompagner les personnels
- ↻ Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux



LA REFONDATION DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE S'APPUIE SUR
14 MESURES CLES DEFINIES AUTOUR DE TROIS AXES

La refondation de l'éducation prioritaire



3 axes stratégiques, 14 mesures pour refonder l'éducation prioritaire

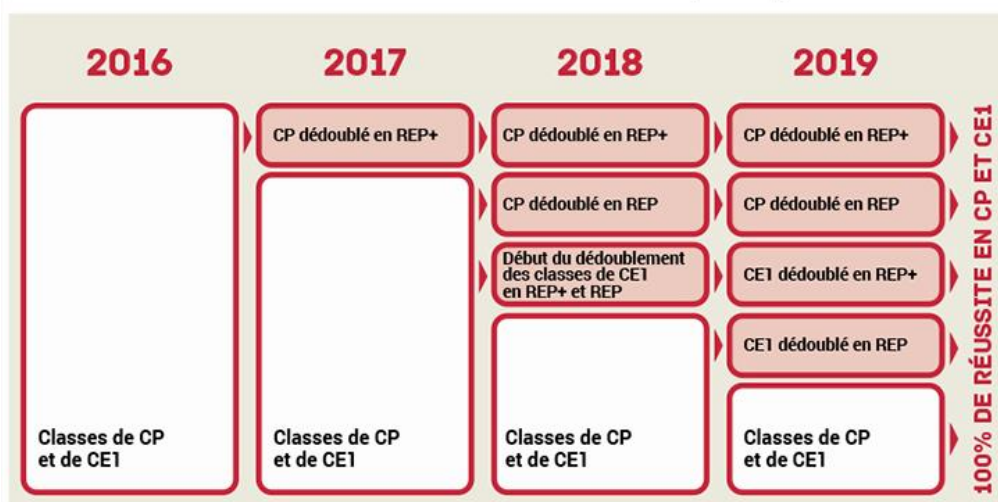


RENTREE 2017 : 4 MESURES POUR BATIR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Quatre mesures pour bâtir l'École de la confiance qui sont appliquées à la rentrée 2017 :

- doubler des classes de CP en REP+,
- adapter les rythmes scolaires,
- aménager la réforme du collège,
- instaurer le programme "devoirs faits".

Calendrier du dédoublement des classes de CP et CE1 en Rep et Rep +



ENSEIGNER EN EDUCATION PRIORITAIRE A AUBERVILLIERS

. 1 - ANCRAGE TERRITORIAL DE LA CIRCONSCRIPTION D'AUBERVILLIERS 1 ✳ :

➤ Dans l'académie de Créteil

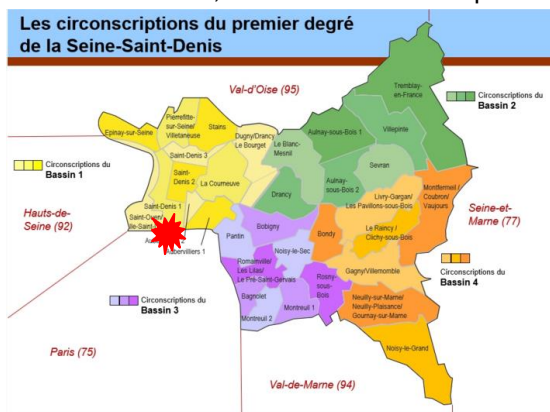


	Superficie (km²)	Nombre de communes	Population*	Densité (hab.km²)
Seine-et-Marne	5 915	514	1 361 739	230
Seine-Saint-Denis	236	40	1 545 357	6 548
Val-de-Marne	245	47	1 348 290	5 503
Académie de Créteil	6 396	601	4 255 386	665

* Estimations Insee au 1^{er} janvier 2013.

➤ Dans le département de Seine-Saint-Denis

Le département de la Seine-Saint-Denis est composé de 39 circonscriptions. Sur ces 39 circonscriptions, 34 sont en charge du fonctionnement des écoles d'un secteur géographique (commune, portion de commune ou regroupement de plusieurs communes). Les autres circonscriptions sont dédiées à des missions départementales spécifiques (scolarisation des élèves ASH, réseaux d'éducation prioritaire, IEN-GRH, IEN maternelle).



➤ Dans la ville d'Aubervilliers, un territoire :

- ↳ Totalement inscrit en Education prioritaire
- ↳ Où s'imbriquent les deux circonscriptions Aubervilliers 1 et Aubervilliers 2ASH.
- ↳ Dont la géographie couvre à présent 6 secteurs de collèges (un 7^{ème} à venir)
- ↳ Dont la démographie du public scolarisé est importante (près de 9 500 élèves au total / 7000 +2500)

. 2 - QU'EST-CE QU'UN RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE ?

L'éducation prioritaire s'appuie sur des réseaux d'éducation prioritaire : les REP et les REP+.

Chacun de ces réseaux est constitué d'un collège et d'un ensemble d'écoles maternelles et élémentaires rattaché à l'établissement scolaire. Dans les REP, 55% des élèves appartiennent aux catégories socioprofessionnelles les moins favorisées. En REP+, ce pourcentage atteint près de 70% (la moyenne nationale est d'environ 40%).

Pour l'année scolaire 2015-2016, il existait 1090 réseaux d'éducation prioritaire en France (740 REP) (350 REP+)

Les réseaux à Aubervilliers (collège et écoles) :

REP DIDEROT	REP G. PERI	REP+ R. LUXEMBURG
Elémentaire W. Maathai Maternelle JJ Rousseau	Elémentaires Langevin, Joliot-Curie, Babeuf, Robespierre Maternelles A. Davis, J. Perrin, P. Brossolette, Saint-Just	Elémentaires Hugo, Balzac, Quinet, Mathiez, Kahlo Maternelles Stendhal, Bloch, Shiva
REP+ H. WALLON	REP+ J. MOULIN	REP+ 6 ^{ème} COLLEGE (en cours de répartition)
Elémentaires Guesde, Jaurès, Vallès, Varlin, Delbo Maternelles Amrouche, Paul Bert, Dolto, L. Michel	Elémentaires F. Gémier, Macé, Condorcet Maternelles G. Philipe, A. Sylvestre, Prévert, Fromond,	

3 – COMMENT FONCTIONNE UN RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE ?

1 collège + des écoles = un réseau...

... qui fonctionne autour d'un projet
... un projet, donc ...

... Etape 1 : un diagnostic pour identifier les leviers de réussite et les obstacles ...

Qui diagnostique ? Les acteurs du réseau.

Les pilotes : Principal IEN, Les écoles maternelles et élémentaires, Le collège Tous les personnels

Comment ? Consultation des équipes d'écoles et du collège.

Pourquoi ? Accompagner les élèves dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire
Stabiliser, former et soutenir les équipes éducatives
Instaurer un cadre propice aux apprentissages

... Etape 2 : des axes de travail pour 2015-2019 et des instances...

Des instances en corrélation.

Le comité de pilotage
Instance partenariale

Définition des axes du projet de réseau
Projection des actions de mise en œuvre
Calendrier du réseau

Le conseil d'école (à gauche), Le conseil d'administration (à droite)

Le projet de réseau (au centre)

Le projet d'école (à gauche), Le projet d'établissement (à droite)

Organisation de l'action éducative dans le cadre des axes du projet.
Continuité pédagogique et éducative

Les conseils de cycles (à gauche), Le conseil école-collège (en bas), Le conseil pédagogique (à droite)

Le conseil d'école

Le directeur de l'école
L'ensemble des maîtres affectés à l'école.
Un élu municipal
Les représentants élus des parents d'élèves
Le délégué départemental de l'éducation

Le conseil d'administration

Le principal, des représentants : de l'administration, des élus des personnels, des représentants élus des parents d'élèves, des représentants élus des élèves, 3 ou 4 représentants des élus locaux.

Le comité de pilotage

Instance partenariale :
Le principal - L'IEN - L'IA-IPR
Les directeurs d'école
Le coordonnateur
Le principal-adjoint
Le CPE
Et les partenaires : représentants du maire, du préfet, du conseil général...

Le conseil école-collège

Instance pédagogique :
Le principal et L'IEN
Une représentation égale des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

Les conseils de cycles

Le directeur
Les maîtres de l'école y compris remplaçants
Les membres du RASED
Et des personnes invitées selon leurs missions ou expertises.

Le conseil pédagogique

Le principal ;
Au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement ;
Au moins un professeur par champ disciplinaire ;
Un conseiller principal d'éducation .

Le projet de réseau

Le projet, conformément aux orientations nationales et académiques, vise à **améliorer les résultats et parcours des élèves, réduire les écarts de réussite avec le hors éducation prioritaire.**

En s'appuyant sur un diagnostic initial, il structure la vie du réseau en :

- définissant les contenus pédagogiques et éducatifs (axes de travail prioritaires pour l'ensemble des écoles et du collège, modalités de mise en œuvre de ces axes, partenariats) ;
- organisant les temps de travail en équipe (composition des instances, détermination des temps consacrés au travail collectif et de leurs finalités) ;
- identifiant les besoins d'accompagnement et de formation ;
- précisant les modalités d'évaluation et d'auto-évaluation.

Il est mis en œuvre pour une durée de 4 ans et pourra faire l'objet d'ajustements annuels.

Pilotage, accueil et accompagnement des équipes

Un rôle pour renforcer le pilotage en réseau renforcé

- ✓ L'inspecteur de l'éducation nationale en charge d'une circonscription
- ✓ Le chef d'établissement du collège
- ✓ L'inspecteur-académique, inspecteur pédagogique régional

Des acteurs pour mieux coordonner et articuler les choix des équipes

- ✓ Le coordonnateur d'éducation prioritaire
- ✓ Le formateur d'éducation prioritaire
- ✓ Les directeurs d'école

